ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fiasco de l'organisation des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS)

Question écrite n° 17123

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'organisation des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) par les facultés de médecine. Après les épreuves dématérialisées nationales (EDN) d'octobre 2023, les étudiants en sixième année de médecine se sont attelés le 12 mars 2024 et dans le cadre d'oraux blancs, à leur deuxième épreuve phare : les examens cliniques objectifs et structurés (ECOS). Si certains vont jusqu'à évoquer un « carnage » sur les réseaux sociaux, les élèves médecins sont surtout inquiets du déroulement des futures épreuves officielles qui se tiendront en mai prochain et qui sont déterminantes pour accéder à l'internat de médecine. Derrière une innovation saluée à la fois par les enseignants et les étudiants eux-mêmes, des difficultés importantes sur le terrain sont apparues. Ainsi, l'ANEMF (association nationale des étudiants en médecine de France) pointe notamment les « mauvaises prestations des participants standardisés, un manque de vigilance des examinateurs et la mauvaise adaptation des sujets au matériel ». Léo, Hélène ou Clara, étudiants en médecine dans différentes facultés, ont témoigné dans la presse ou directement auprès de Mme la députée, de situations sont inquiétantes en matière d'équité. Ces dysfonctionnements largement observés à travers l'ensemble des universités sont révoltants et doivent être réglés avant les épreuves nationales des 28 et 29 mai 2024. Dans ce cadre et après la réunion le 19 mars 2024 du comité de suivi de la réforme dont font parties la Conférence des doyens de médecine et l'ANEMF, Mme la députée demande à Mme la ministre d'indiquer quelles sont les améliorations qui pourront être applicables en mai prochain. Et de lui confirmer qu'elles seront de nature à garantir l'équité entre les étudiants.

Données clés

Auteur : Mme Géraldine Grangier
Circonscription : Doubs (4e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17123
Rubrique : Examens, concours et diplômes
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 avril 2024, page 2931
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)